



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU 31 MARS 2022

OBJET :**Création de vitraux à
l'église de Champaubert**

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt et un mars, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Étaient présents :**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Patrick OLLIER,
François VAUGLIN

En téléconférence :

Vincent BEDU,
Sylvain BERRIOS,
Philippe GOUJON,
Patrice LECLERC,
Valérie MONTANDON,

Nombre des membres
composant le
Comité syndical 31

En exercice..... 31

Présents à la
Séance 18

Représentés
par mandat 6

Absents 7

Au titre du Conseil de Paris :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

David ALPHAND,
Pierre RABADAN,
Pénélope KOMITÈS,

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

En téléconférence :

Denis LARGHERO

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

En téléconférence :

Bélaïde BEDREDDINE,

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Chantal DURAND

En téléconférence :

Laurence COULON

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

En téléconférence :

Jean-Michel VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

En téléconférence :

Jean-Yves MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Régis SARAZIN

Au titre de de la Région Grand Est :

En téléconférence :
Annie DUCHENE

Étaient absents excusés :

*Sylvain RAIFAUD,
Jean-Noël AQUA,
Jérôme LORIAU,
Jean-Michel BLUTEAU,
Magalie THIBAULT,
Mohamed CHIKOUCHE,
Jean-Pierre ABEL,*

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

*Christophe NAJDOVSKI donne pouvoir à François VAUGLIN
Dan LERT donne pouvoir à Pierre RABADAN
Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Jean-Michel VIART
Josiane FISCHER donne pouvoir à Denis LARGHERO
Frédéric MOLOSSI donne pouvoir à Bélaïde BEDREDDINE
Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Chantal DURAND*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur VIART a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En plus de ses missions historiques de prévention des inondations et de soutien d'étiage, Seine Grands Lacs participe depuis quelques années au rayonnement culturel sur les territoires des lacs dont il est propriétaire. Cette animation territoriale et culturelle constitue un vecteur de communication sur toutes les missions de Seine Grands Lacs. Elle se réalise notamment sur le territoire du Lac du Der et plus précisément dans l'église désacralisée de la presqu'île de Champaubert, dont Seine Grands Lacs est propriétaire, au travers de 2 actions :

- La restauration de l'église de Champaubert
- L'accueil d'artistes en résidence dans l'église de Champaubert

L'église, lieu chargé d'histoire et datant du 19^e siècle, se situe sur la presqu'île de Champaubert à Giffaumont.

Afin d'accueillir les artistes en résidence ainsi que les visiteurs dans les meilleures conditions possibles, Seine Grands Lacs a entrepris des travaux de rénovations. Ces travaux concernaient la mise aux normes pour l'accueil du public, l'installation de toilettes et du chauffage.

Pour parachever cette rénovation, le présent rapport propose, suite à l'adoption du Budget primitif 2022, la création de vitraux contemporains. Ces vitraux viendront en remplacement de fenêtres en plexiglass qui, en plus d'être inesthétiques, présentent l'inconvénient d'une mauvaise isolation thermique.

Ainsi, en janvier 2021, un appel à projets pour la création de vitraux a été lancé, auquel 3 candidats ont répondu. Au terme d'une période d'étude et de sélection des dossiers, la manufacture Vincent-Petit a été retenue.

La manufacture Vincent-Petit, située à Troyes, se consacre à la restauration du patrimoine vitrail ainsi qu'à la création d'œuvres contemporaines. Elle est constituée autour d'une équipe permanente pluridisciplinaire composée de conservateurs-restaurateurs, d'ingénieurs, de techniciens et d'assistants.

Le projet présenté par la manufacture s'inscrit dans une démarche d'intégration architecturale et monumentale où la nature, l'architecture, le moderne et l'ancien, s'entremêlent avec le vitrail et se répondent en livrant une expérience lumineuse.

Les travaux concernent la création et la pose des vitraux en double vitrage isolant, la serrurerie, le chantier et les moyens d'accès. La durée du chantier est estimée à 1 an, soit une fin de travaux prévue au printemps 2023. Le cout des travaux s'élève, selon le devis transmis, à 126 000 € répartis sur 3 exercices budgétaires, soit 25 000 € pour l'année 2022.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour l'EPTB Seine Grands Lacs de communiquer sur ses missions par le biais d'une animation territoriale et culturelle

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article 1 : **APPROUVE** le projet de création de vitraux.

Article 2 : **PRÉCISE** que la dépense correspondante sera imputée sur le budget du Syndicat mixte - Section Investissement, compte 216.

Le Président,


Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris